



**Communication relative à la réouverture de l'école maternelle, de l'école
élémentaire et de la crèche**
POINT D'ETAPE n°1 – 01/05/2020

Chères Bonnoises, chers Bonnois,

Nous traversons actuellement une crise sanitaire sans pareil, et nous avons tous du réapprendre à vivre différemment, en protégeant notre santé et celle des autres.

Aussi, et comme sur l'ensemble du territoire national, nous avons dû fermer les écoles, notre crèche, la médiathèque... La mairie, bien qu'ouverte, a été fermée à l'accueil du public.

Sans dire que la situation soit aujourd'hui maîtrisée (*les indicateurs parlent d'eux-mêmes*), nous commençons à travailler sur un déconfinement progressif qui devrait intervenir à compter du 11 mai. Nombreux sont les parents qui s'interrogent, à juste titre, sur les modalités de la rentrée prévue théoriquement le 12 mai prochain.

Depuis l'allocution de Monsieur le Premier ministre le 28 avril et de celle de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale le lendemain, un travail important a été entrepris, tant par la Directrice des écoles que par les élus et les agents des services communaux, pour que vos enfants puissent retrouver le chemin de l'école ou de la crèche. Néanmoins, cette reprise ne peut s'envisager que si celle-ci s'opère dans les meilleures conditions possibles, tant du point de vue de l'hygiène que des conditions d'accueil.

I – La reprise des écoles :

Différents scénarios de reprise, élaborés par la Directrice de l'école et validés par nos services, ont d'ores et déjà été transmis aux services de l'Education Nationale. Ces hypothèses n'ont pour seul but que de permettre une réouverture des écoles avec la plus grande sécurité de vos enfants. Nous sommes donc en attente du retour des services de l'Education Nationale, ce qui ne nous permet pas encore de vous proposer ce plan d'accueil. Néanmoins, dès que nous aurons le retour des services de l'Etat, nous (*école / mairie*) ne manquerons pas de revenir vers vous dans les meilleurs délais afin de vous présenter le plan d'accueil qui pourrait être mis en place dans chaque structure.

Quant au centre de loisirs du mercredi, je peux d'ores et déjà vous informer que celui-ci ne pourra malheureusement pas être réouvert dans l'immédiat. Les services travaillent actuellement sur une réouverture éventuelle de ce service à compter mercredi 03 juin, date restant à confirmer.

II – La reprise de la crèche :

La réouverture de la crèche suscite également de nombreuses interrogations. Là encore, nous ne serons pas en mesure de réouvrir la structure le 12 mai. Les services travaillent actuellement sur de nombreux protocoles pour une réouverture partielle à compter du mardi 02 juin, et avec un maximum de 10 enfants, conformément aux dispositions légales.

J'attire l'attention des parents sur le fait que cette date sera susceptible d'être reportée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire dans le département, la commune ne souhaitant pas mettre en danger la santé des enfants et du personnel communal. Si les gestes barrières sont déjà difficilement appréhendables pour, et avec, de jeunes enfants scolarisés, ils le sont d'autant plus avec des enfants âgés de 6 mois à 3 ans (*marche à quatre pattes, port au bras des agents, changes des enfants, contacts physiques impératifs et constants...*).

Pour de nombreux parents, je connais votre impatience, notamment suite à des contraintes professionnelles fortes. Soyez assurés que les services de l'Etat et les Collectivités Territoriales sont à pied d'œuvre pour répondre au mieux à vos besoins, et à ceux de vos enfants.

Je vous demande donc encore un peu de patience. Cette situation est inédite, délicate, complexe. Si nous souhaitons pouvoir accueillir vos enfants dans les meilleurs délais, nous souhaitons avant tout pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions possibles, et nous ne dérogerons pas à ce principe qui nous semble fondamental.

Nous (*école / mairie*) reviendrons donc vers vous très prochainement, dès que nous aurons eu le retour des services de l'Education Nationale.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir agréer, chères Bonnoises et chers Bonnois, l'expression de mes sincères salutations.

